



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHSCTA - Bilan 2022

Bilan des accidents du travail et des maladies professionnelles

CSA-A-FSSSCT – 1er juin 2023

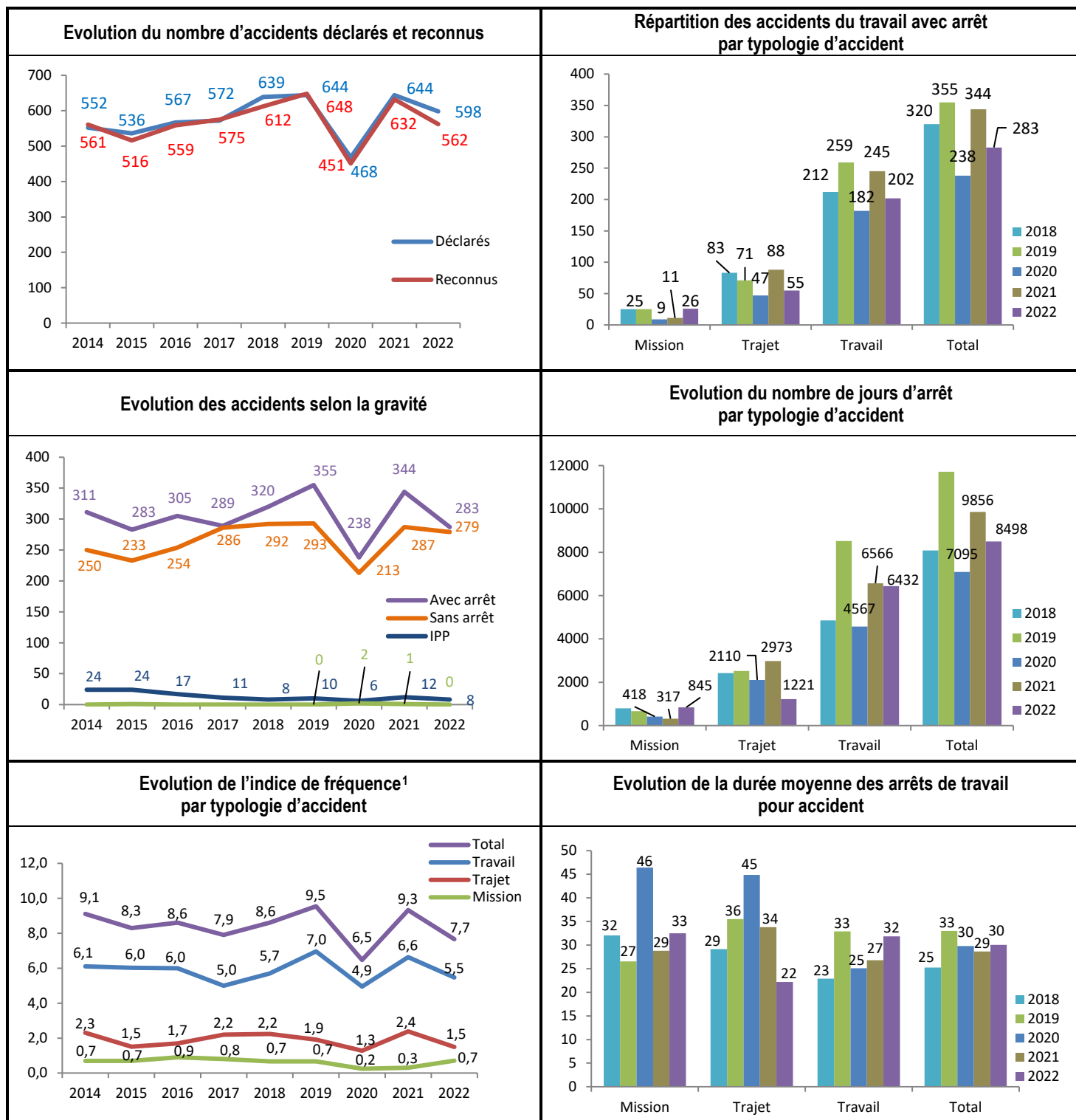
SOMMAIRE

Analyse des ACCIDENTS de SERVICE reconnus en 2022	3
1. Evolution du nombre d'accident et de jours d'arrêt de travail selon la typologie, gravité et fréquence :	3
1.1 Données académiques	3
1.2 Données Départementales	4
2. Evolution des indices de fréquence par typologie d'accident :	8
2.1 Données académiques et départementales	8
2.2 Comparatif avec les données relatives aux accidents dans le régime général :	8
Analyse des ACCIDENTS de Service avec ARRÊT reconnus en 2022 :	9
1. Données académiques	9
2. Analyse des 283 accidents de service ayant entraîné un arrêt	9
Analyse des JOURNEES d'ARRET de travail suite à accident lié aux activités du travail en 2022 : ...	11
1. Données académiques	11
2. Analyse des 6432 jours d'arrêt suite aux 202 accidents en lien avec les activités du travail	11
Analyse des 55 ACCIDENTS du TRAJET avec ARRÊT reconnus en 2022 :	12
Analyse de 26 ACCIDENTS de MISSION avec ARRÊT reconnus en 2022 :	13
Analyse des MALADIES PROFESSIONNELLES ou d'origine professionnelle reconnues en 2022 : ..	14

Analyse des ACCIDENTS de SERVICE reconnus en 2022

1. Evolution du nombre d'accident et de jours d'arrêt de travail selon la typologie, gravité et fréquence :

1.1 Données académiques



Commentaires :

On constate une diminution du nombre d'accidents déclarés (- 46) et reconnus (-70). Dans la continuité, le nombre d'accidents avec arrêt et d'IPP diminue dans les mêmes proportions, - 61 pour les accidents avec arrêt et - 4 pour les IPP. Diminution qui se traduit également au niveau de l'indice de fréquence (-1,6).

Concernant la répartition des accidents du travail selon la typologie, on constate un doublement des accidents de mission avec une baisse des accidents de trajet (- 33) soit un seuil équivalent aux années 2019 et 2018 pour les accidents de mission et un seuil identique à 2020 pour les accidents de trajet.

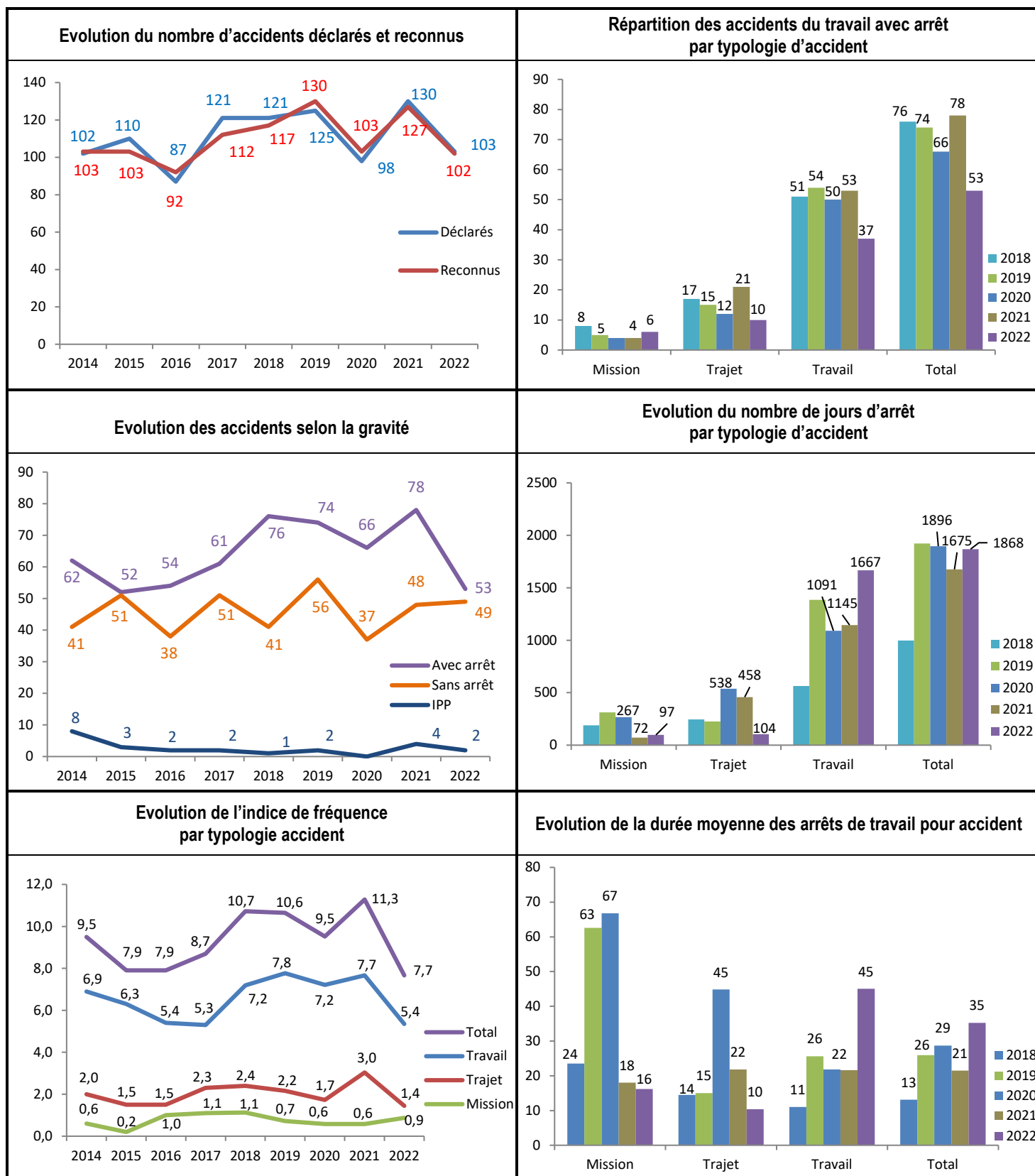
Le nombre de jours d'arrêt diminue significativement cette année (-1358 jours) sans atteindre le niveau de 2019, année antérieure à la crise sanitaire. Cette diminution concerne principalement les accidents du trajet (- 1752 jours). Le nombre de jours d'arrêt moyen reste relativement stable.

On note que ces indicateurs sont toutefois inférieurs à ceux que l'on rencontre dans le régime général (Cf pages suivantes).

¹ Indice de fréquence = nombre d'accidents avec arrêt / nombre de personnels x 1000

1.2 Données Départementales

➤ Département 22 - Les Côtes d'Armor :

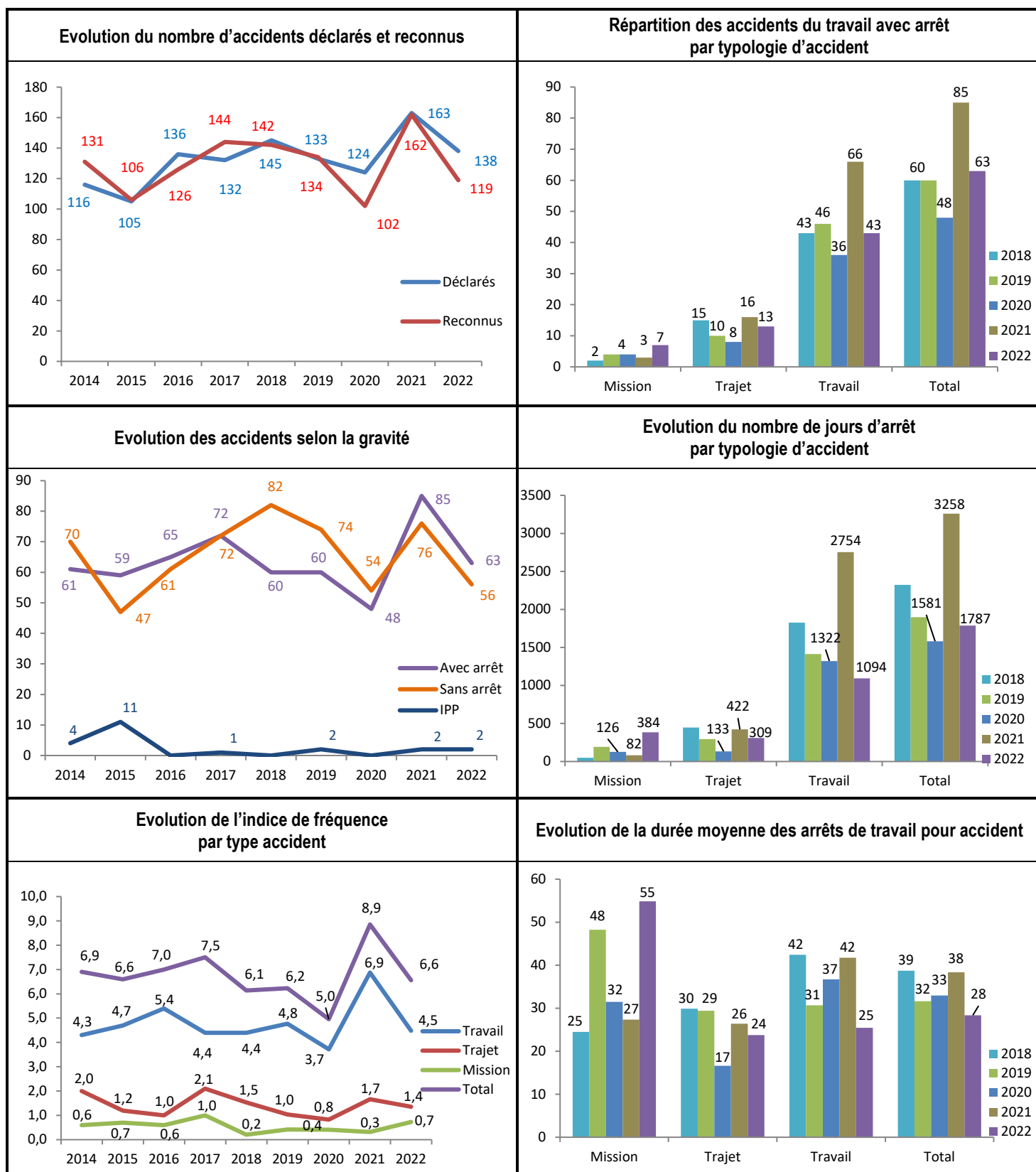


Commentaires :

On constate une diminution du nombre d'accidents déclarés (-27) et reconnus (-25). Dans la continuité, le nombre d'accidents avec arrêt et d'IPP diminue dans les mêmes proportions, -25 pour les accidents avec arrêt et -2 pour les IPP. Diminution traduite également au niveau de l'indice de fréquence (-3,6) qui atteint le seuil de 7,7 soit l'indice de fréquence des accidents le plus faible depuis 2014.

Concernant la répartition des accidents du travail selon la typologie, on constate une stagnation des accidents de mission et une diminution des accidents de trajet (-11) et du travail (-16) bien que le nombre de jours d'arrêt augmente significativement cette année (+193 jours) tout en restant dans les proportions des dernières années.

On note que ces indicateurs sont inférieurs à ceux que l'on rencontre dans le régime général (Cf page suivante).



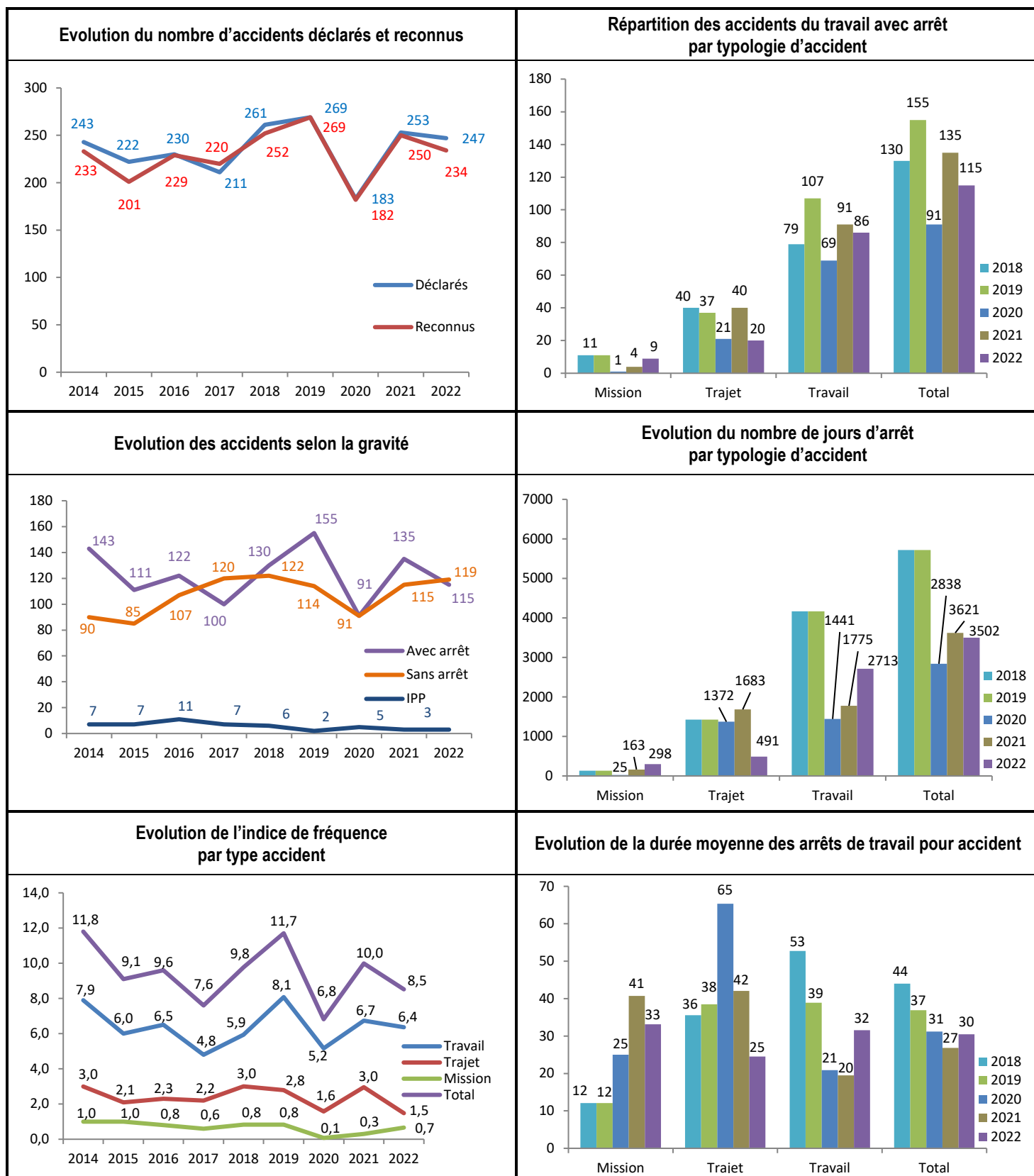
Commentaires :

On constate une diminution du nombre d'accidents déclarés (- 25) et reconnus (- 43). Dans la continuité, le nombre d'accidents avec arrêt diminue dans les mêmes proportions, - 20 pour les accidents avec arrêt et reste stable pour les IPP. Diminution traduite également au niveau de l'indice de fréquence (- 2,3).

Concernant la répartition des accidents du travail selon la typologie, on constate un doublement des accidents de mission et une diminution des accidents de trajet (-3) et de travail (- 23) correspondant à un retour aux données antérieures de 2018 et 2019.

Dans la continuité, le nombre de jours d'arrêt diminue significativement cette année (- 1 471 jours) pour revenir aux niveaux antérieurs de 2019 avec une moyenne par accident diminuant à 28 jours.

On note que ces indicateurs sont inférieurs à ceux que l'on rencontre dans le régime général (Cf page suivante).



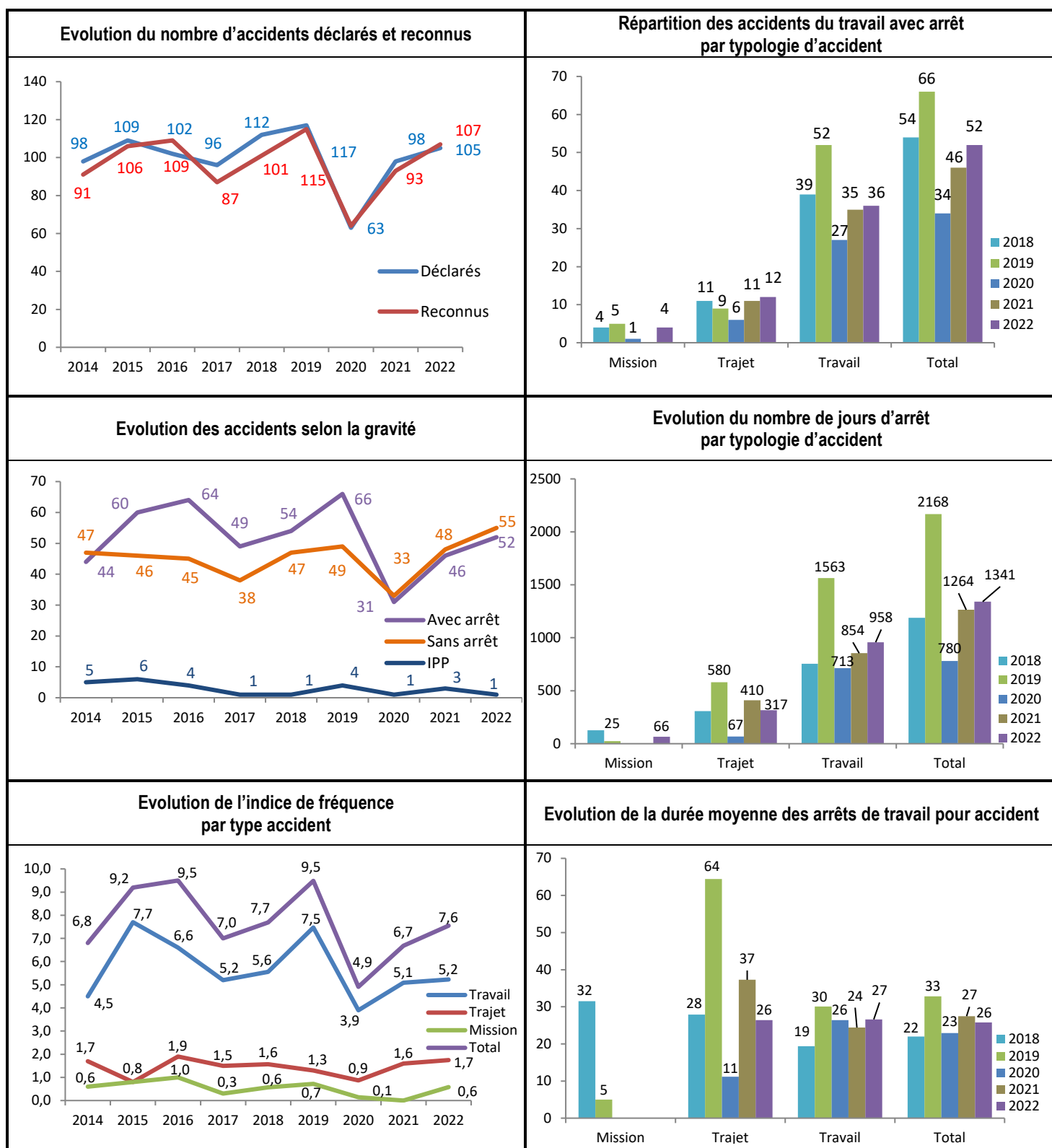
Commentaires :

On constate une légère diminution du nombre d'accidents déclarés (- 6) et reconnus (- 16). Dans la continuité, le nombre d'accidents avec arrêt et d'IPP diminue dans les mêmes proportions, - 20 pour les accidents avec arrêt et - 2 pour les IPP. Diminution des accidents traduite également au niveau de l'indice de fréquence (- 1,5).

Concernant la répartition des accidents du travail selon la typologie, on constate un doublement des accidents de mission (+ 5) sans toutefois atteindre le seuil 2018-2019, une diminution de moitié des accidents de trajet (- 20) et une quasi-stagnation des accidents de travail (- 5).

Dans la continuité, le nombre de jours d'arrêt diminue également légèrement (- 119) mais reste relativement stable par rapport à l'année 2021 qui était en baisse sans revenir au niveau des années 2018 et 2019 antérieures à la crise sanitaire.

On note que ces indicateurs sont inférieurs à ceux que l'on rencontre dans le régime général (Cf page suivante).



Commentaires :

On constate une augmentation du nombre d'accidents déclarés (+ 7) et reconnus (+ 14). Dans la continuité, le nombre d'accidents avec arrêt augmente dans les mêmes proportions, + 6 pour les accidents avec arrêt alors que le nombre d'arrêt avec IPP diminue - 2 pour les IPP. Augmentation traduite également au niveau de l'indice de fréquence (+ 0,9).

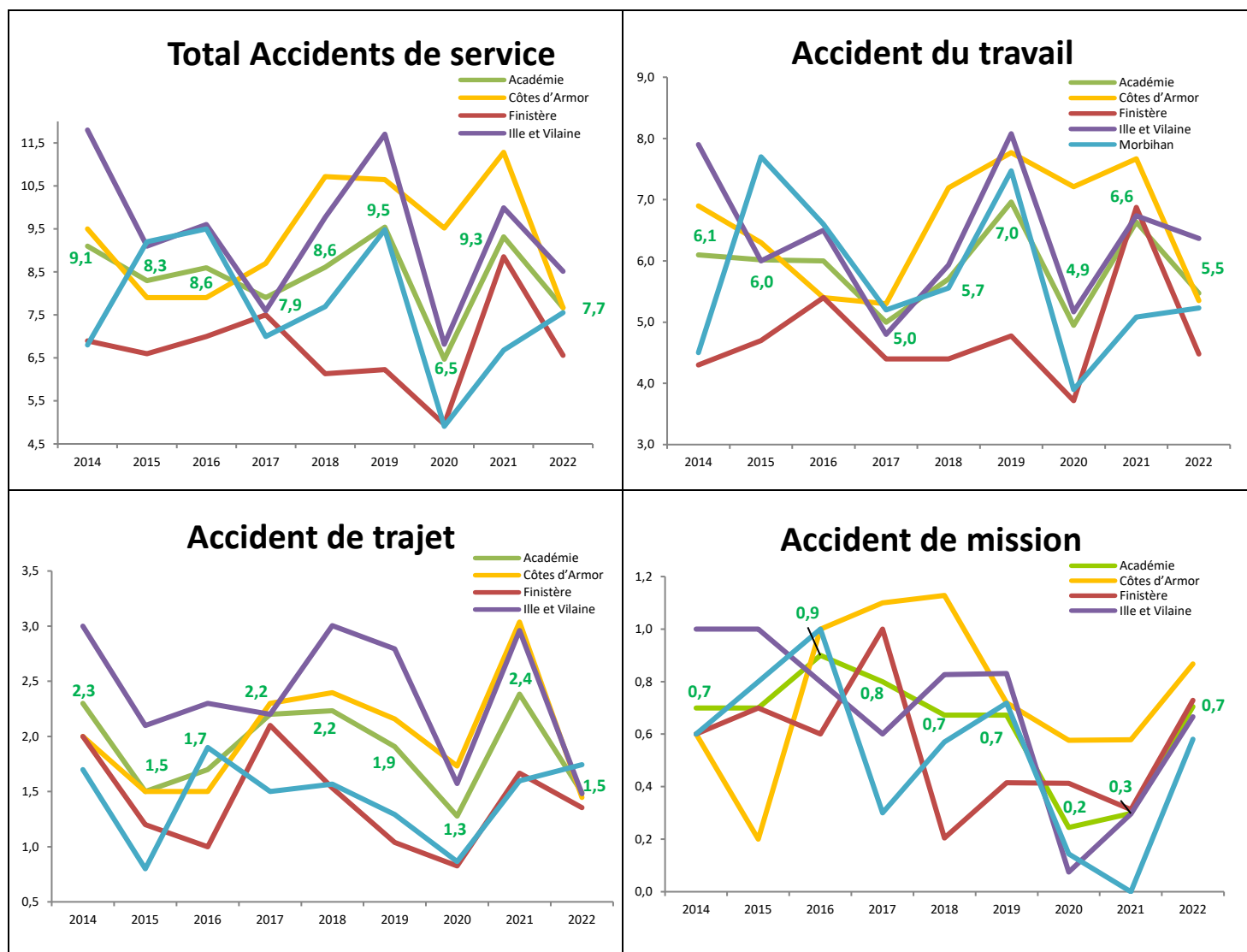
Concernant la répartition des accidents du travail selon la typologie, on constate une augmentation des accidents de mission (+ 4), une quasi-stagnation des accidents de trajet (+ 1) et des accidents de travail (+ 1).

Dans les mêmes proportions, le nombre de jours d'arrêt augmente (+ 77) mais reste très inférieur à l'année 2019 antérieure à la crise sanitaire.

On note que ces indicateurs sont inférieurs à ceux que l'on rencontre dans le régime général (Cf page suivante).

2. Evolution des indices de fréquence par typologie d'accident :

2.1 Données académiques et départementales



2.2 Comparatif avec les données relatives aux accidents dans le régime général :

	Académie de Rennes 2019	Académie de Rennes 2020	Académie de Rennes 2021	Académie de Rennes 2022	Régime général Bilan 2021 Tous CTN ² confondus	Régime général Bilan 2020 CTN-H Activités de services Banques, assurance, administratif
Indice de fréquence Tout accident confondu	9,5	6,5	9,3	7,7	30,1	8,0
Durée moyenne des arrêts Pour accident	33 Jours	30 Jours	29 Jours	30 Jours	94 Jours ³	
Durée moyenne des arrêts Pour accident du TRAVAIL	33 Jours	25 Jours	27 Jours	32 Jours	80 Jours ³	
Durée moyenne des arrêts Pour accident de TRAJET	36 Jours	45 Jours	34 Jours	22 Jours	81 Jours ³	
Durée moyenne des arrêts accident du MISSION	27 Jours	46 Jours	29 Jours	33 Jours		

Analyse des ACCIDENTS de Service avec ARRÊT reconnus en 2022 :

1. Données académiques

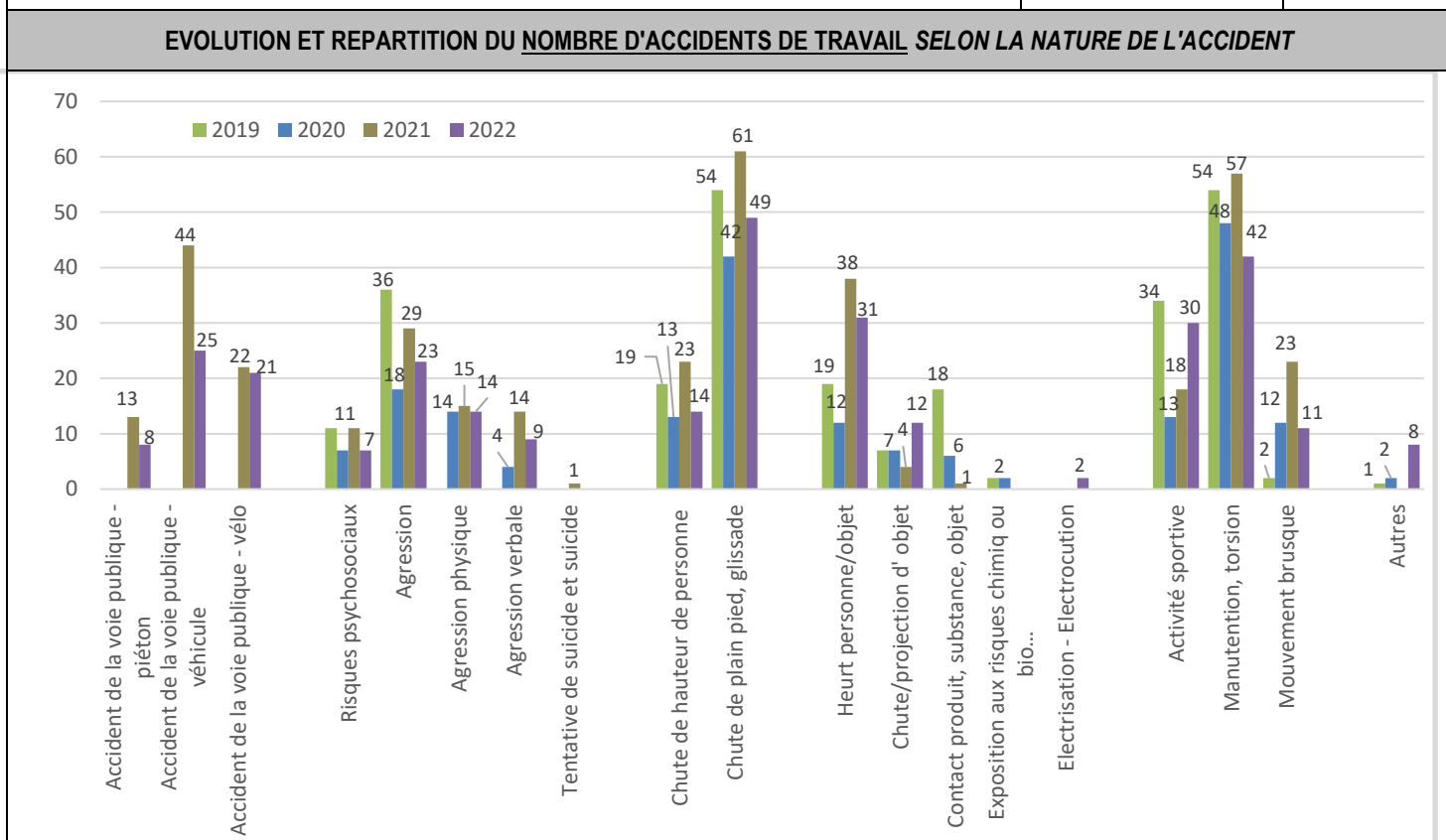
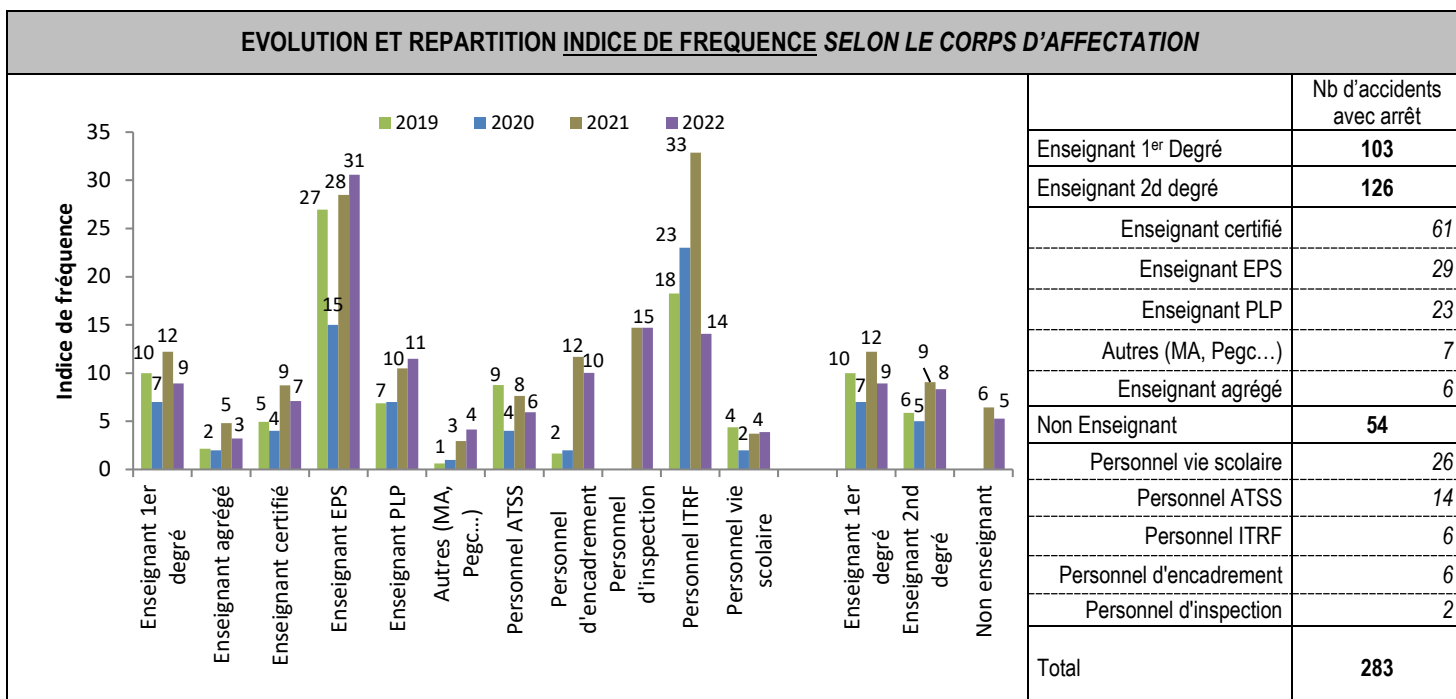
Sur un total de **562** accidents de service reconnus en 2022, **283** ont conduit à un arrêt de travail, soit 50,3% des accidents de service reconnus, pour un total de **8498** jours d'arrêt, toutes typologies d'accident confondues, soient :

- Un nombre moyen de **30** jours d'arrêt par accident.
- Un indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt de **7,7**.

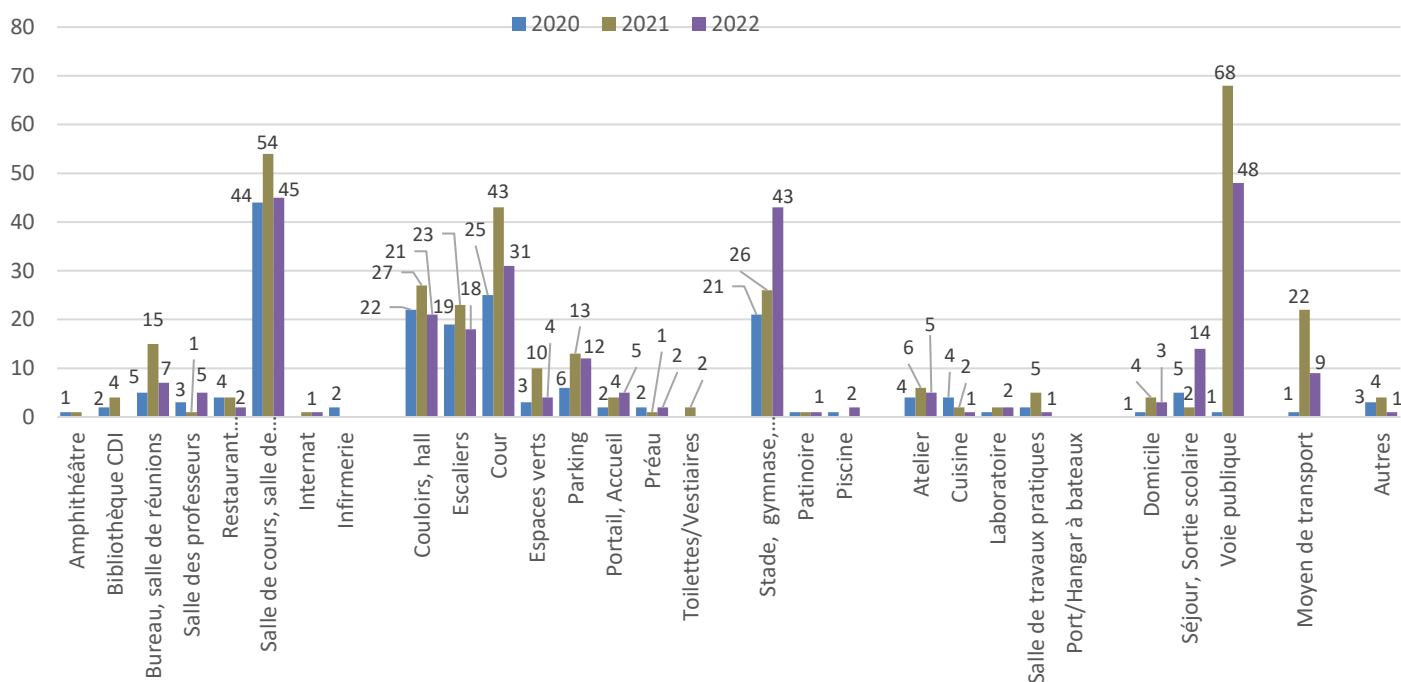
2. Analyse des 283 accidents de service ayant entraîné un arrêt

Les résultats du 1^{er} graphique sont **en indice de fréquence** (nombre d'accident du travail avec arrêt pour 1000 agents) **afin de comparer les corps de rattachement entre eux**, étant donné que les effectifs présents dans l'académie pour chacun des corps sont différents.

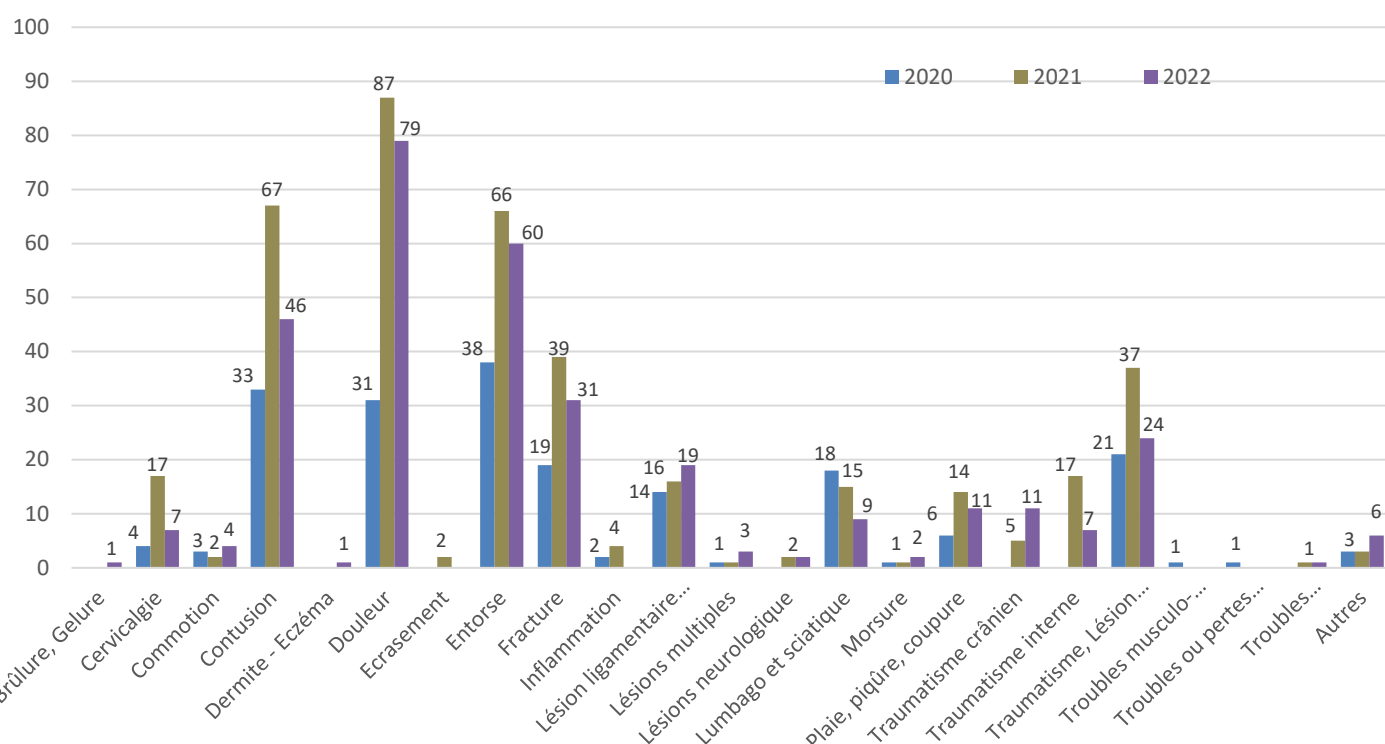
Sur le côté droit du tableau, figure le nombre d'accidents reconnus en 2022 pour chacun des corps d'affectation correspondant.



EVOLUTION ET REPARTITION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL SELON LE LIEU DE L'ACCIDENT



EVOLUTION ET REPARTITION DU NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL SELON LA NATURE DE LA LESION



Commentaire :

La nature des accidents du travail avec arrêt et la typologie des lieux d'accidents du travail avec arrêt reste sensiblement identique à celle des années précédentes. L'indice de fréquence montre que les personnels ITRF et les professeurs d'EPS sont plus impactés. Les chutes, les torsions, les manipulations, les activités physiques restent majoritairement les causes d'accident, avec une diminution des risques psychosociaux et des agressions physiques et verbales (- 6). Les lésions constatées, en phase avec la nature des accidents, sont principalement des douleurs, des entorses et des contusions. Les dommages traumatiques diminuent (-13) par rapport à 2021 mais restent supérieurs de (+ 3) par rapport à 2020.

Les espaces communs, de sport et de circulation restent les lieux les plus accidentogènes et sont en phase avec les dommages constatés liés aux activités physiques dont les accidents sont en forte augmentation cette année alors que toutes les autres natures d'accident sont en baisse.

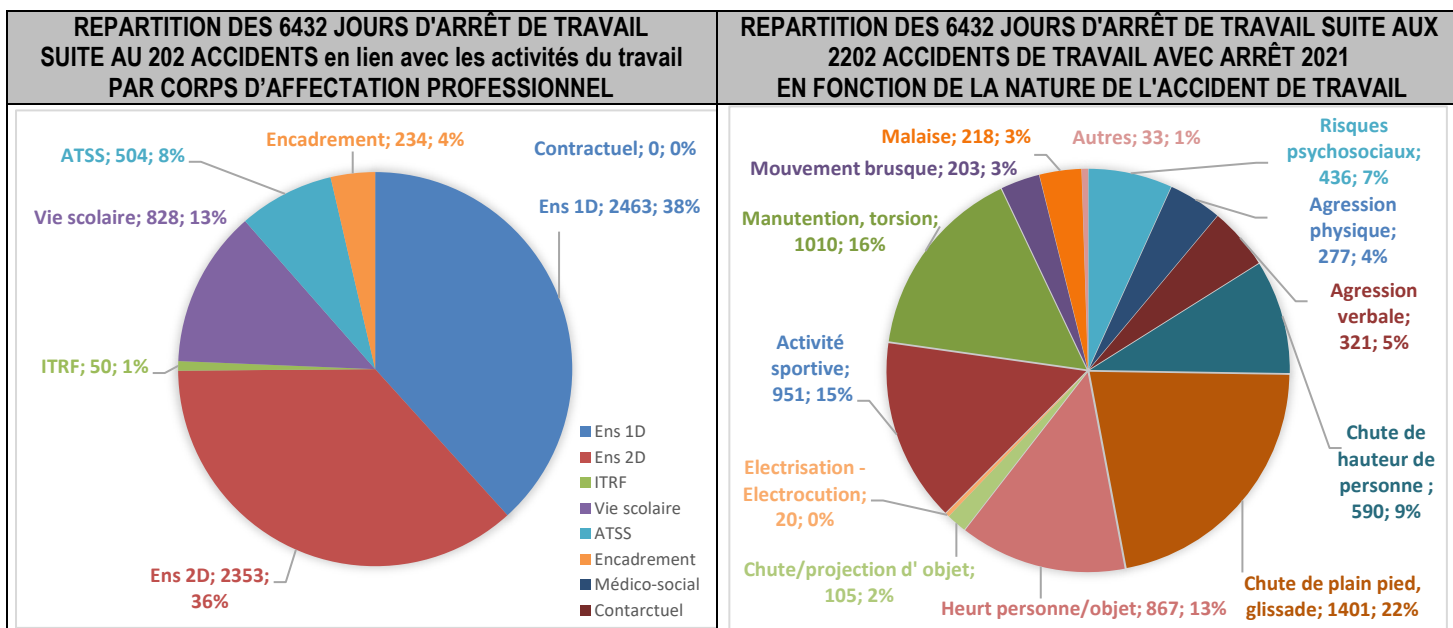
Analyse des JOURNEES d'ARRÊT de travail suite à accident lié aux activités du travail en 2022 :

1. Données académiques

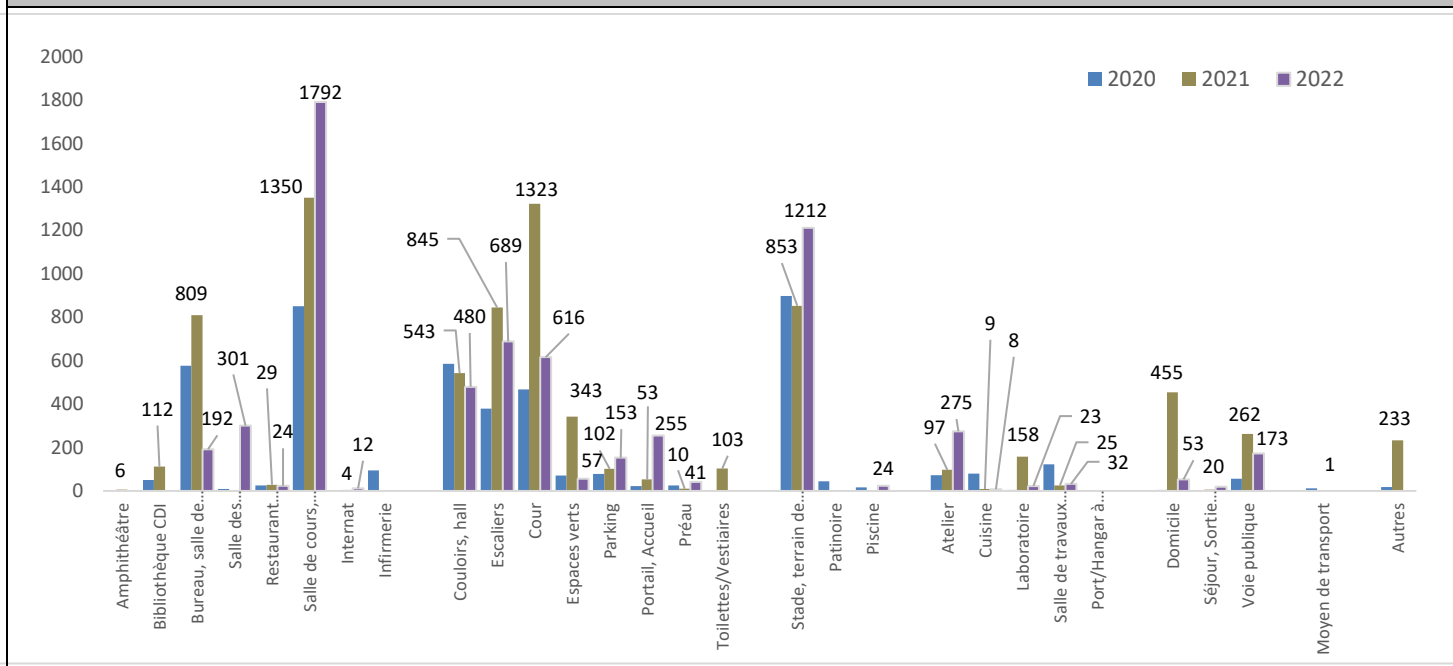
8 498 jours d'arrêt ont été déposés dans le cadre des 283 accidents de service avec arrêt, toutes typologies d'accident confondues.

6 432 jours font suite aux 202 accidents ayant pour origine les activités du travail alors que 2 066 jours ont pour origine un accident de trajet (1 221 jours) ou de mission (845 jours).

2. Analyse des 6432 jours d'arrêt suite aux 202 accidents en lien avec les activités du travail



EVOLUTION ET REPARTITION DU NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL SUITE A ACCIDENT SELON LE LIEU



Commentaires :

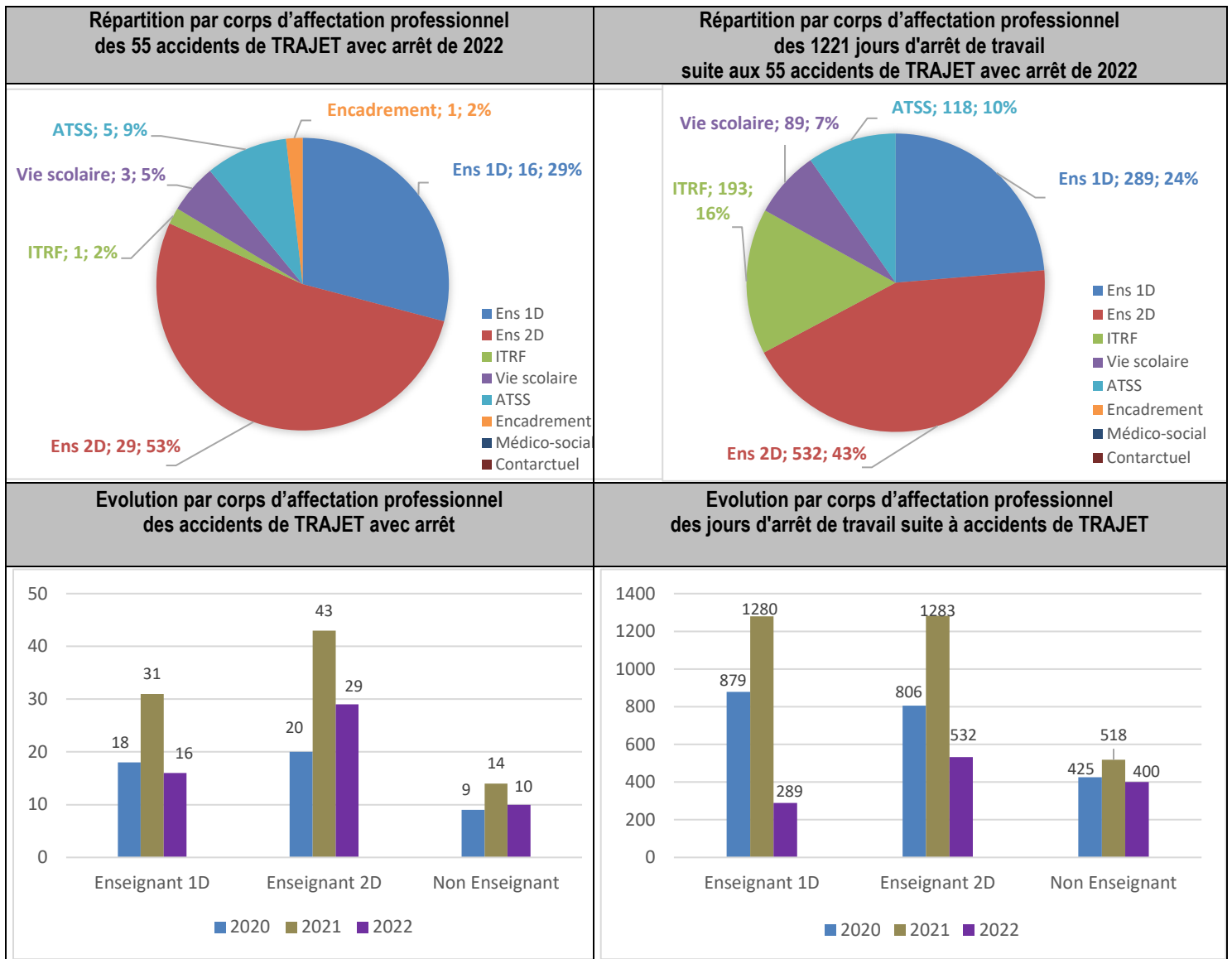
75,7 % des journées d'arrêt pour accident de service ont pour origine les activités du travail et concernent au ¼ les enseignants du 1^{er} et 2^d degré. Il est constaté une baisse de 44 accidents et de 1301 jours d'arrêt par rapport à l'année 2021.

Pour les enseignants du 1^{er} degré, cela correspond à une baisse de 20% du nombre d'accident par rapport à l'année précédente. Toutefois la durée moyenne de chaque arrêt (30,8 jours) a elle, augmenté de 2 jours bien que le nombre global de jour d'arrêt a également diminué.

Pour les enseignants du second degré, le nombre d'accident est relativement constant par rapport à l'année précédente avec toutefois une baisse du nombre de jour d'arrêt entraînant ainsi une diminution de 2 jours de la durée moyenne de chaque arrêt (28,7 jours).

A l'exception des activités physiques, nature d'accident qui a doublé par rapport aux 2 années précédentes pour atteindre 15%, les chutes (31%), les risques psycho-sociaux - agression (16%) et les manutentions (16%) restent les causes les plus fréquentes d'accident et dans les mêmes proportions que les années précédentes. L'année 2021 intégrait encore quelques périodes de confinement et des restrictions pour certaines activités physiques dans les protocoles sanitaires entraînant une reprise d'activité, en 2022, plus intensive susceptible d'expliquer, peut-être cette augmentation. Ces notions sont en phase avec l'analyse des lieux d'accidents de travail où une forte augmentation des accidents et des jours d'arrêt est constaté suite à des déclarations d'accident ciblant les locaux sportifs.

Analyse des 55 ACCIDENTS du TRAJET avec ARRÊT reconnu en 2022 :

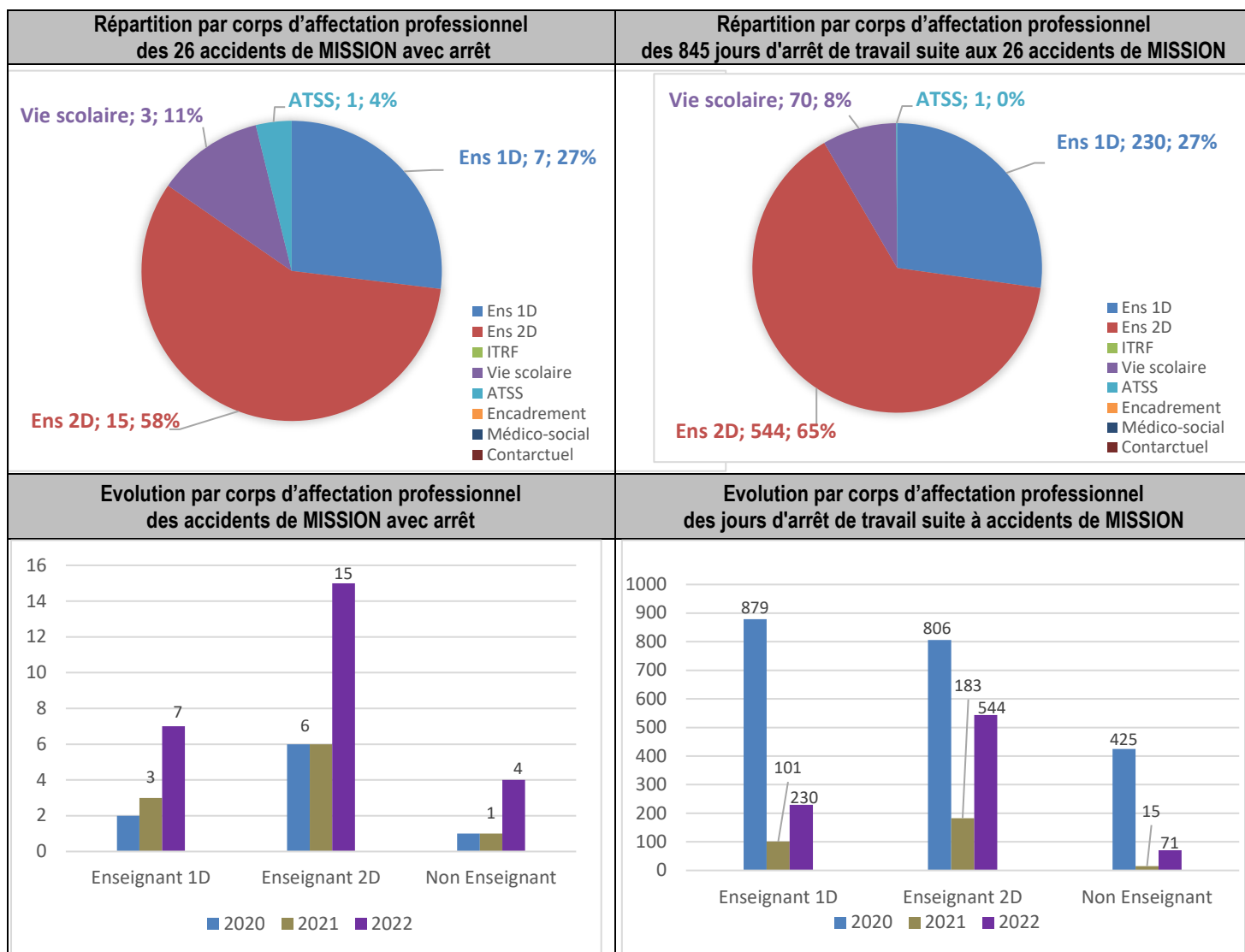


Commentaires :

Il est constaté une baisse de 33 accidents de trajet et de 1 860 jours d'arrêt par rapport à l'année 2021 qui avait vu une explosion des déclarations d'accident de trajet, notamment de vélo et trottinette, en raison peut être du développement des mobilités douces qui s'étaient développées suite aux événements Covid 19.

Les enseignants du 2nd degré restent principalement impactés (53%) par les accidents de trajet avec + 4 points vis-à-vis de l'année précédente (49%).

Analyse de 26 ACCIDENTS de MISSION avec ARRÊT reconnu en 2022 :



Commentaires :

Les enseignants du 2nd degré sont principalement impactés (53%) par les accidents de mission avec un doublement du nombre d'accident par rapport à l'année précédente (+9 accidents et + 361 jours d'arrêt).

Evolution des maladies professionnelles et d'origine professionnelle reconnues

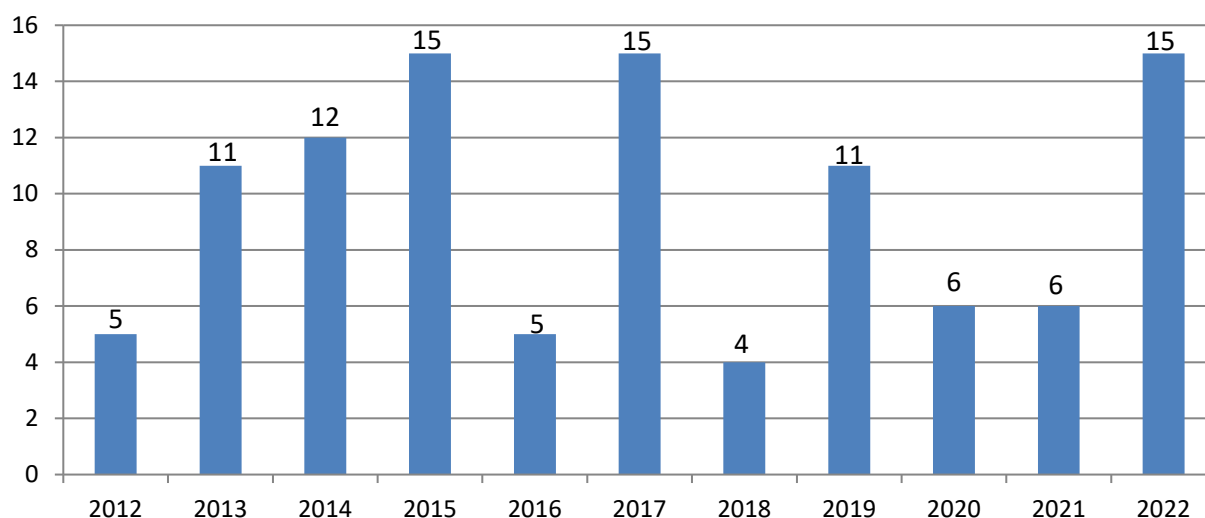


Tableau concerné	Corps d'affectation	Nature Lésion
57 - Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	1 Professeur des écoles	Epaule Poignet Coude
	1 Professeur de Lycée professionnel	
	1 Professeur Certifié	
	3 Secrétaires Administratives	
	2 Adjoints Administratifs	
30 bis - Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante	1 Professeurs Certifié	Poumon
Hors tableau	5 Professeurs des écoles	Atteinte psychologique
	1 infirmière	Atteinte psychologique

Commentaires :

Le nombre de maladies professionnelles ou d'origine professionnelle reconnues cette année est en augmentation par rapport aux années précédentes.

Dans les mêmes proportions que les années précédentes, les maladies principalement reconnues concernent le tableau 57 relatif aux affections péri-articulaires et le tableau 30 Bis relatif aux cancers broncho-pulmonaires provoqués par l'inhalation de poussière d'amiante.

L'augmentation du nombre de reconnaissance de maladie professionnelle a pour origine le nombre de reconnaissance de maladie professionnelle hors tableau au titre des risques psycho-sociaux (stress post-traumatique, dépression, épuisement professionnel...) et touchant principalement les professeurs des écoles.

Toutes les valeurs utilisées dans ce bilan ont été extraites de la base de données « ANAGRAM », à la date du 31 Janvier 2023

Les effectifs retenus pour le calcul des indices de fréquences sont issus du bilan social.